

# Chauffage d'appoint : les réflexes vitaux pour votre sécurité

---

## Installation et environnement

- Installez systématiquement un détecteur de monoxyde de carbone (norme NF EN 50291) dans la pièce ; ne vous fiez jamais à votre odorat.
- Assurez une ventilation permanente de la pièce avec des aérations fonctionnelles de 10 à 20 cm<sup>2</sup>.
- Posez toujours l'appareil sur un sol plan, stable et ininflammable pour éviter tout basculement.

## Précautions d'utilisation

- Maintenez une distance de sécurité minimale d'au moins 1 mètre entre l'appareil et tout matériau inflammable (rideaux, meubles, tapis).
- Vérifiez la date de péremption du tuyau de raccordement pour les chauffages au gaz et remplacez-le avant la date limite.
- Utilisez exclusivement le combustible préconisé par le fabricant pour éviter l'émission de polluants toxiques.
- Ne remplissez jamais le réservoir d'un chauffage au pétrole lorsqu'il est allumé ou chaud ; effectuez le plein dans une pièce ventilée.

## Règles d'usage quotidien

- Réservez l'usage de ces appareils à des périodes temporaires uniquement.
- Éteignez impérativement l'appareil avant de dormir ou en cas d'absence prolongée.
- Ne détournez jamais l'usage de l'appareil : ne cuisinez pas avec un chauffage et ne chauffez pas une pièce avec un appareil de cuisson.

## En cas d'urgence

- Soyez vigilant face aux signes d'intoxication : maux de tête, nausées, fatigue ou vertiges.
- En cas de symptômes, ouvrez immédiatement les fenêtres, éteignez l'appareil et sortez de la pièce.
- Appelez les secours sans attendre en composant le 18 ou le 112.